



Communiqué de presse

EMBARGO - 10 avril 2019, 11h00

Les chantiers du Ticle-Théâtre du Jura et des alentours imposent des changements de circulation après Pâques

Les conducteurs, les piétons et les cyclistes sont invités à épouser le plan provisoire de circulation qui leur permettra de composer avec les grands travaux sur la route de Bâle, l'avenue de la Gare et la rue de Brasserie. Ces travaux donneront à la ville des accents plus modernes et, surtout, ils annoncent l'ouverture, dans un peu plus de deux ans, d'un nouveau complexe commercial et d'habitation ainsi que du Théâtre du Jura.

Les Delémontaines et les Delémontains devront recomposer leurs habitudes de déplacement au cœur de la ville. En parallèle à l'ouverture du chantier qui accouchera d'un complexe commercial et d'habitation ainsi que du Théâtre du Jura à l'automne 2021, la commune doit conduire d'importants travaux pour aménager les rues alentour, assainir les réseaux souterrains de canalisations d'eau, de gaz, d'électricité, de télécommunication et moderniser l'éclairage public.

Les premiers travaux qui ont été exécutés en mars étaient principalement des travaux préparatoires essentiels au démarrage du chantier sur le secteur du Ticle. Le plan de circulation provisoire présenté ici entre en vigueur après Pâques. Le chantier du complexe Le Ticle – Théâtre du Jura sera à l'étroit sur ce terrain et il devra empiéter sur l'espace public. Quant aux travaux sur les rues adjacentes, ils exigeront leur fermeture partielle. Pour ces raisons, un plan de circulation provisoire, semblable à celui qui avait été déployé sur la route de Moutier lors de la réalisation du Campus Strate-J, avec la circulation assurée sur une demi-chaussée, sera mis en place.

Ce plan évolutif conjuguera le trafic autour de deux chantiers jusqu'à leur conclusion. La signalisation sera claire et indiquera aux usagers les voies à emprunter. Il faudra bien sûr s'attendre aux inévitables interruptions ponctuelles qu'exigent certaines manœuvres de chantier et le passage des transports publics.

Le premier objectif de ce plan de circulation est d'assurer la fluidité du trafic, notamment le passage facile et rapide des véhicules des services d'urgence (police, ambulances et pompiers) sur le chemin d'une intervention. Le deuxième est d'assurer que les transports publics puissent arriver à destination conformément à l'horaire prévu, notamment dans les écoles et à la gare. En dernier lieu, le plan vise à préserver la liaison entre l'est et l'ouest de la ville, tout en sachant pertinemment que des ralentissements seront inévitables aux heures de pointe.

C'est pourquoi la première recommandation s'adresse aux automobilistes : ils sont invités à emprunter les routes de contournement de la ville, la RDU et la rue Auguste-Quiquerez, voire l'A16. Leurs déplacements d'un côté à l'autre de la ville seront plus rapides et plus faciles en empruntant ces voies. Cette recommandation permettra également de faciliter les déplacements en ville en lien avec les chantiers en cours et à venir au Quai de la Sorne et à la route de Moutier.

Pour traverser le centre de la ville, le plan de circulation prévoit une boucle autour du pâté de maisons formé par la route de Bâle, la rue des Bains (qui jouxte l'Hôtel National), la rue du Temple côté ouest et la Place de la Foire, ainsi que l'installation d'un giratoire au carrefour de la route de Bâle et l'avenue de la Gare.

Le trafic automobile circulera dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Les voitures iront à sens unique d'ouest en est sur la route de Bâle, du giratoire à la sortie de la Vieille Ville jusqu'à l'avenue de la Gare. Ils pourront alors s'engager sur le nouveau giratoire qui y sera installé. Ils pourront ensuite soit descendre jusqu'à la gare, soit poursuivre leur chemin vers l'est.

Sur la rue des Bains, les automobilistes circuleront à sens unique du sud vers le nord. En haut de la rue, ils devront tourner à gauche et ils auront la priorité pour le faire. Ils pourront emprunter ce tronçon à sens unique de la rue du Temple côté ouest jusqu'à la Place de la Foire. Là, une présélection leur permettra de tourner à gauche pour boucler la boucle ou à droite en direction de la route du Vorbourg et de la Place de l'Étang.

En interdisant de tourner à droite sur la rue du Temple, le plan doit préserver la tranquillité du voisinage et empêcher la formation d'un trafic de transit. Toute la partie est de la rue du Temple sera ainsi interdite aux autos et motos, excepté les riverains et ayants droit concernés.

Les piétons, notamment les élèves du Collège, sont aussi priés, pour leur sécurité, de se conformer aux itinéraires mis en place qui modifieront peu leurs habitudes et n'impliqueront pas de grands détours. Les cyclistes sont invités à emprunter les mêmes itinéraires que ceux des voitures et à se conformer à la signalisation en place.

Les usagers des transports publics ont déjà dû changer leurs habitudes : les nouveaux arrêts de bus se situent près de l'entrée du Collège. L'arrêt Forum St-Georges Nord est quant à lui déplacé à la rue du Temple.

Au fil de l'avancement du chantier, le plan de circulation ira en se simplifiant. La population est invitée à demeurer attentive à la signalisation et aux informations données.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Pour toute information au sujet des chantiers routiers du secteur, prenez contact avec l'UETP, par courriel à uetp@delemont.ch et par téléphone au 032 421 92 92.

Pour les informations concernant le chantier Le Ticle — Théâtre du Jura, il faut prendre contact avec l'entreprise HRS, par courriel à delemont@hrs.ch